VIDE-GRENIERS
DIMANCHE 24 JANVIER 2027

Bulletin d'inscription
(Tous les renseignements sont obligatoires)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal – Ville :

Téléphone :

Email :

Numéro de Carte d'identité :

Délivrée le :

Souhaite réserver :

……. Mètre(s) (4 € le mètre)

……. Portant(s) (2€ le portant) – non fourni dans la limite de l'espace disponible.

Joint un chèque de ……..€ à l'ordre des RESTOS DU CŒUR DU FINISTERE.

Les participants déclarent sur l'honneur (article R321.9 du Code Pénal) :

- N'avoir participé dans l'année à deux autres ventes de même nature
- Que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés (article L310.2 du Code de Commerce)

Je certifie avoir lu et compris le règlement de cette journée.

Date et signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Bulletin à renvoyer OBLIGATOIREMENT par voie postale ACCOMPAGNE de votre règlement à Monsieur LE BORGNE Guy 23 rue jacques cartier 29800 LANDERNEAU – 06 46 01 34 90 par sms. Mail : guy.le-borgne@restosducoeur.org

Les informations collectés sont à destination des organisateurs de la FAP et seront consignés dans un registre tenu à disposition des services de police et de gendarmerie, des services fiscaux, des douanes et des services de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes pendant toute la durée de la manifestation. Ce registre sera à la disposition de la Préfecture conformément à la législation en vigueur.

REGLEMENT A LIRE ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER

- Ce vide-greniers est réservé aux particuliers. Les restos du cœur n'accepte pas de stand de professionnels. Les enfants exposants doivent être accompagnés d'une personne majeure.

- Les emplacements sont attribués dans l'ordre de réception de la fiche d'inscription complétée et accompagnée du règlement.

- Le nombre de portant est fixé à UN par stand dans la limite des places disponibles. AUCUN portant ne sera toléré en dehors des emplacements réservés et sans autorisation de l'organisateur.
 Rien ne doit empiéter sur les issues de secours ou gêner le passage.

- Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 9h00 et à NE PAS REMBALLER avant 17h00.

- Il est INTERDIT de vendre des denrées alimentaires, de l'alcool, des armes, des animaux vivants, des objets neufs.

- Toute réservation non annulée au moins 48h avant le vide-greniers est due. Tout emplacement non occupé à 9h00 sera considéré comme libre et pourra être réattribué sans possibilité de recours de la part de l'exposant absent sans excuses.

- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands. Les participants reconnaissent être à jour de leur responsabilité civile.

- **LIEU** : Espace Kermaria – rue d'Armorique 29260 LE FOLGOET

- **HORAIRES** : Accueil des **exposants à partir de 7h00** – accueil du **public à partir de 9h00 jusque 17h00**.

- Restauration possible sur place assurée par l'organisateur.

- Il est strictement interdit de fumer (y compris les cigarettes électroniques) dans l'enceinte u vide-grenierse. **Les exposants qui souhaitent sortir fumer doivent obligatoirement sortir par l'entrée. Aucune ouverture des issues de secours ne sera tolérée pendant la manifestation.**

- Le respect et la politesse entre tous sont de mise. Les débordements et le non-respect du règlement seront immédiatement sanctionnés par une expulsion des lieux.

- Les **emplacements doivent être laissés propres et vides de tous détritus** à l'issue de la manifestation.